

C'est nous Sénoüllac

La lettre d'information des Sénoüllacois



Trimestrielle
Décembre 2024
N°13



L'EDITO

A l'approche des fêtes, je n'évoquerai pas la situation politique nationale ni celle de l'agglomération tant elles sont chacune malheureusement pathétiques... et désolantes.

Et quoi dire de l'actualité internationale pour le moins déprimante, si ce n'est que de faire le constat que ce sont toujours des hommes -et non des femmes- qui perpétuent les conflits et que ce sont toujours les plus faibles qui en pâtissent, et faire un autre constat que ni la démocratie et pas plus la guerre, ne sont finalement capables d'apporter des solutions à l'ensemble de l'humanité, à la planète tout entière.

Comme Martin, je n'ai pas besoin de faire un rêve pour croire que même si nos élites locales, nationales ou internationales préfèrent se regarder le nombril (pour ne pas dire autre chose), cela ne nous empêchera pas d'agir à Sénoüllac. Quand certains font du vent, ICI on creuse et on avance ! Nos projets sont en train de se réaliser, de sortir de terre (voir page 2), portés par une équipe municipale motivée et volontaire. Sachez que, malgré la complexité des dossiers, quand on va chercher et quand on obtient des subventions, c'est un peu de vos impôts et autres retenues (redirigés vers l'agglomération, le département, l'état et l'Europe) que l'on arrive ainsi à récupérer au service de notre localité, son économie, son cadre de vie. Mais si l'on n'est pas capable de porter des projets structurant pour notre village, et que l'on ne sollicite aucune aide, et bien d'autres collectivités s'en chargeront. C'est une grande partie de notre combat quotidien, et ce combat-là, ne fait de mal à personne, et n'accable pas les plus faibles, au contraire. Je rajouterai, que si l'on a pu croire que nous avons été trop gourmands en portant tous ces projets de front, l'actualité budgétaire actuelle nous démontre que nous n'avons pas eus foncièrement tort.

Nous vous présenterons plus en détails les projets sur lesquels nous travaillons, et leurs calendriers, lors des vœux 2025 du 24 janvier auxquels vous êtes tous conviés.

Je vous souhaite de tout mon cœur de bonnes fêtes de fin d'année. Profitez au mieux de cette période avec vos proches et amis

Bernard FERRET

Ici on agit

Des gestes simples peuvent grandement aider à maintenir la biodiversité durant les mois les plus froids !

22 Installer des abris :

L'hiver est une période critique pour la faune. Aidez les oiseaux en installant **des nichoirs adaptés** à leurs besoins (mésanges, rouges-gorges) et laissez **un coin de votre jardin naturel avec des tas de bois ou de feuilles mortes** pour les hérissons, amphibiens et insectes. Ces refuges offrent un abri essentiel durant les mois froids.

23 Fournir nourriture et eau :

Avec la raréfaction des ressources en hiver, proposez des **mangeoires remplies de graines** non traitées pour soutenir les oiseaux locaux. Nettoyez-les régulièrement. Placez **une coupelle d'eau peu profonde** pour qu'ils puissent s'hydrater, même par temps froid. Enfin, cultivez ou préservez des plantes à baies hivernales (houx, sorbier), qui fournissent une nourriture naturelle indispensable pour les oiseaux et autres petits animaux.

Inscrivez-vous
à la E-lettre





Sénoüllac
2025

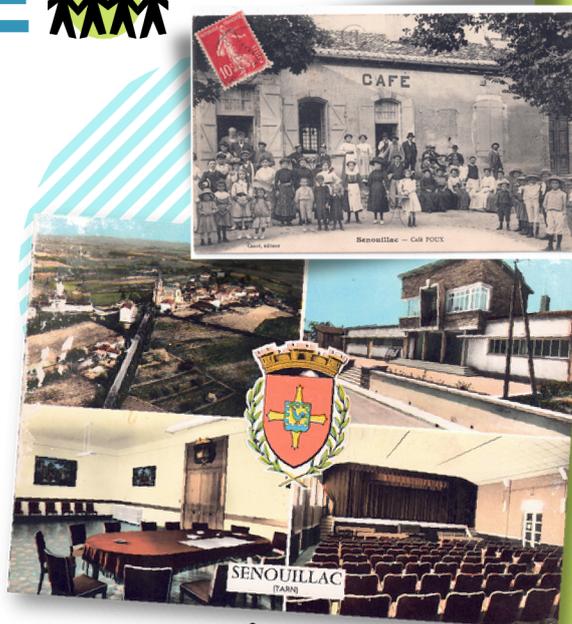
-  Café associatif
-  Espace culturel
-  WC publics
-  Maison assistantes maternelles
-  Maison inclusive
-  Nouvel office
-  Espace solidaire
-  Accès PMR
-  Jardin partagé

VIVRE ENSEMBLE

HIER, AUJOURD'HUI... ET DEMAIN !

Suite à la cérémonie du 11 novembre, le petit apéritif à la salle du conseil a permis aux convives de découvrir la 2ème édition de l'exposition de photos « **rétrospective de Sénoüllac et Mauriac** ». Parmi les nombreuses nouveautés collectées par l'association des anciens élèves des écoles de Sénoüllac et Mauriac, **une ancienne carte postale a particulièrement attiré l'attention** par son contenu et son écho à notre actualité : elle montre, entre autres, la salle de cinéma et la salle du conseil chacun datant de 1964, avant d'importantes modifications dans les années 80. A l'époque ce fut une petite révolution ! Rétrospectivement, ces changements nous semblent aujourd'hui justifiés : outre une salle du conseil devenue plus moderne et accueillante, **la transformation du cinéma en salle des fêtes a permis le développement de nombreuses activités.**

Regardez de près, vous retrouverez sûrement dans les détails quelques mobiliers qui auront traversé le temps ou disparu (un radiateur en fonte, des strapontins), qui auront été remplacés (une nappe qui a perdu ses franges) ou déplacés (les tapisseries sont dans la cage d'escalier), voir reconvertis (la majestueuse porte de la salle du conseil devenue... porte de placard).



Le chiffre du mois



790

C'est le nombre de voix qu'a reçu le projet d'équipement du "Café C'est Nous" au **budget participatif Tarnais 2024**. Malheureusement, il n'a pas été lauréat de notre canton et c'est le très beau projet de jardin inclusif de Cadalen qui l'a emporté avec 1055 voix. Bravo à eux ! Bien sûr, s'il est difficile de ne pas être déçu, **nous avons finalement toutes les raisons de nous réjouir au vu de l'enthousiasme qu'a suscité cette "campagne" auprès des très nombreux Sénoüllacois** qui ont pu découvrir plus concrètement les ambitions que portent les bénévoles de l'association, auprès de la municipalité. Heureusement, **d'autres pistes de financement externes existent pour équiper au mieux ce nouvel espace.** Et un dossier de candidature au prochain budget participatif 2025 est déjà dans les tuyaux ! Hauts les cœurs !

RETOUR SUR...

BRAVO AU CHAMPION SENOUILLACOIS JOANN !

Joann Serieys, **vice champion de France et médaillé d'argent du Triple Saut** avec un saut à 15,26m !

En juillet dernier, ce jeune sénouillacois de 19 ans à une nouvelle fois brillé dans une compétition d'athlétisme, sport qu'il pratique depuis ses 8 ans. **Ce champion qui fait la fierté de notre village** s'entraîne désormais au CREPS de Toulouse avec les sauteurs nationaux. Vive le sport !



ENTREtenir & VALORISER



L'INCONTORNABLE ÉGLISE ST-PIERRE

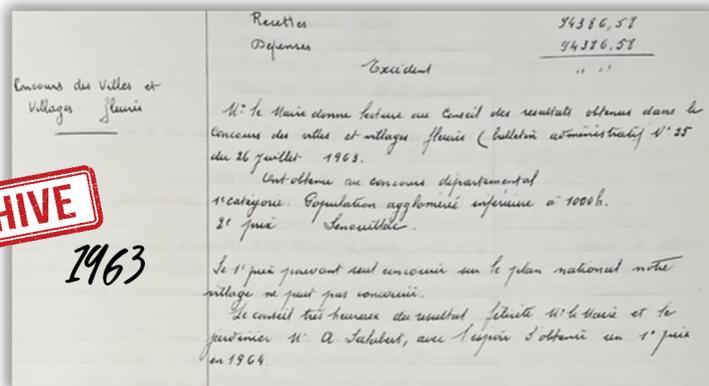
Outre l'église Saint-Martin de Mauriac, notre village peut s'enorgueillir d'un second édifice religieux : Saint-Pierre de Senouillac. **Son clocher, véritable repère dans le paysage sénouillacois**, s'aperçoit de très loin. Un premier monument existait déjà au XIIe siècle sur l'actuelle place du vieux pressoir, mais des sondages et fouilles archéologiques n'ayant jamais été effectuées, aucune datation précise n'a pu être relevée. Il aura fallu que la foudre tombe sur le clocher en 1838 et que l'on juge l'église vétuste et trop petite pour qu'une nouvelle église soit reconstruite à l'endroit que l'on connaît aujourd'hui. Celle-ci de style néogothique sera terminée en 1871. Mais, à lui seul, l'intérieur très lumineux, mérite une visite. Le retable du maître-autel est **inscrit aux monuments historiques**, tandis que la chaire à prêcher n'en mérite pas moins le détour. Le monument fera probablement l'objet de visites futures dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

LAUREAT DES VILLAGES FLEURIS !



ARCHIVE

1963



A l'issue du "concours départemental des villes et villages fleuris" 2024 auquel notre village a participé, **le 1er prix de la 4ème catégorie** (1001 à 2000 habitants) a été remis à Sénouillac ! C'est une **grande fierté que nous devons particulièrement à nos agents municipaux** qui ont à cœur d'offrir aux habitants et visiteurs un **cadre fleuri et entretenu** ! Merci à eux !

Pour l'anecdote, comme en témoigne cet extrait d'archive de compte-rendu de conseil municipal, le travail des personnels de 1963 avait également été récompensé de ce prix.

GÉRER POUR DEMAIN

MODIFICATION DE NOTRE PLU

La commune de Senouillac va implanter une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) à côté de la Mairie, sur des terrains maîtrisés via une réserve communale et une convention avec l'Etablissement Public Foncier. **Ce projet nécessite une modification de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, prescrite par le conseil d'agglomération et entamée à l'automne 2024 après la sélection d'un bureau d'études. L'objectif principal est d'adapter l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) de cette zone AU, **permettant la création de la structure et de logements, tout en renforçant le centre-bourg** (café associatif, habitat inclusif). Cette modification actualise aussi le PLU : **suppression de pastillages** A1 rendus obsolètes par la loi ALUR, correction d'une erreur d'identification de bâtiment, et mise à jour des règlements écrits. La phase de concertation avec divers acteurs précède **une enquête publique prévue au printemps 2025**.



Bon à savoir !

PROCEDURE REPRISE DE CONCESSION

Depuis plus de trois ans, la municipalité de Sénouillac mène une **procédure rigoureuse pour reprendre les concessions abandonnées** de son cimetière. Une liste des concessions concernées a été établie selon des critères précis. En novembre 2021, une première visite officielle a constaté l'état d'abandon, appuyée par des procès-verbaux et des photos. Chaque année, avant la Toussaint, des informations sur cette démarche sont communiquées (voir notamment lettre info n°12).

Une seconde visite, prévue au printemps, permettra de vérifier l'absence persistante d'entretien depuis 2021. Conformément à l'article L 2223-17 du CGCT, les concessions confirmées en état d'abandon seront intégrées au domaine privé communal par arrêté du conseil municipal. Cette action vise à **garantir une gestion durable du cimetière**.

SE RETROUVER

VOS ASSOS

L'interview



L'ADMR DES BASTIDES

C'est Nous Sénouillac : Un peu d'histoire ?

Patricia et Didier, bénévoles à l'ADMR : C'est en 2001 que Sénouillac a adhéré à l'ADMR, à l'époque le bureau se trouvait à Labastide. Rapidement les besoins dans le village ont pris une véritable ampleur et un bureau s'est créé à la mairie pour gérer les demandes d'aides.

CNS : Justement, quel est le rôle de l'ADMR ?

ADMR : Assister les personnes afin de les maintenir dans leur domicile le plus longtemps possible ! Ce qui nous anime en tant que bénévoles, c'est de permettre un « mieux vivre » chez soi, c'est vrai pour les personnes âgées, mais on s'adresse à tous les publics.

CNS : Et en chiffres ?

ADMR : L'ADMR des Bastides, c'est : 13 salariés, pour plus de 80 personnes aidées sur 7 villages et une partie de Gaillac.

CNS : Et de quelles aides s'agit-il ?

ADMR : Tous les services sauf le jardinage ! Assistance pour les repas, aide à la toilette, ménage, accompagnement social, jouer, lire, faire des choses parfois simples mais essentielles. On s'adapte à la personne et à son logement en lui proposant un projet qui convient à ses besoins.

CNS : Un dernier mot ?

ADMR : Les interventions de l'ADMR bénéficient d'un crédit d'impôt à hauteur de 50%, c'est bon à savoir !

Contact : 05 63 40 36 97

Retrouver toutes les infos pratiques sur votre commune et **ses associations**, ainsi que **les procès-verbaux des Conseils Municipaux**, délibérations et arrêtés directement en Mairie et sur le site internet.



Jan 2024:



LA CHASSE AUX TRÉSORS

4ème et dernier indice de cette "chasse aux trésors" qui a pour objectif de **promouvoir ludiquement notre territoire**, en vous le faisant parcourir et découvrir, lui et son petit patrimoine. Vous l'avez trouvée ? Ecrivez où passez à la mairie pour nous le dire (une petite récompense vous sera offerte lors des vœux de la nouvelle année).

Tel un oiseau, à mi-chemin du premier et du deuxième, vous survolez une notable bâtisse.
Tel un oiseau, partez alors plein ouest.
Quand vous croiserez la ligne joignant le premier et le troisième, posez-vous tel un oiseau pour vous désaltérer.
C'est en ce lieu que prend fin cette chasse au trésor, dont la solution, finalement, coule de source.

Agenda



Janvier

le 14 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15

le 24 : "**Vœux du Maire**" à 19h à la Mairie, salle du Conseil.



Février

le 11 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15



Mars

le 09 : **Assemblée Générale** de l'association du Comité Sénouillacois à 10h à la salle du Conseil

le 11 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15



Avril

le 06 : **Randonnées et Trails "La Sénouillacoise"** organisés par l'APE ; 6 ou 12km - infos et réservations au 06.77.33.54.05 ou 06.98.85.68.77, buvette et restauration sur place.

le 08 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15

le 21 : "**Omelette de Pâque**" organisée par l'Association de Sauvegarde de l'Eglise de Mauriac, réservation au 06.75.27.63.64 avant le 17 avril



Les travaux à l'intérieur et autour de la salle des fêtes empêchent malheureusement l'organisation de vos événements qui s'y déroulent habituellement, et ce jusqu'à l'automne 2025.

En attendant, nous pourrons nous retrouver à la salle du conseil, et, aux beaux-jours en extérieur, sous les micocouliers, et à Mauriac.

On reste en contact !



flashez-moi !



Suivez-nous
senouillac.fr



Mairie
7 av des Vignes
81 600 SENOULLAC
accueilmairie@senouillac.fr
05 63 41 71 98

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 - 17h
Mardi, jeudi et samedi : 8h30 - 12h

